

ABONNEMENT

**Saumur :**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8  
**Poste :**  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 2 FÉVRIER

CHRONIQUE GÉNÉRALE

La Post, journal officieux de Berlin, publie un article intitulé : *Sous le tranchant du couteau*, qui fait le pendant du fameux article qui signala la crise de 1875, pendant laquelle la guerre fut si près de recommencer.

L'organe officieux dit que le général Boulanger est plus maître en France à l'heure présente que ne l'ont été à aucun moment Thiers ou Gambetta. Mais il ne peut conserver cette position prépondérante qu'en se maintenant dans son attitude belliqueuse et en accélérant les préparatifs militaires qui sont déjà poussés avec une hâte fiévreuse.

L'article conclut en disant que le général Boulanger peut entraîner le peuple français à la guerre, mais qu'il ne pourrait certainement pas le ramener dans la voie de la paix.

Si les meilleurs patriotes et les plus éclairés arrivaient à prouver que la guerre serait une folie, le danger ne disparaîtrait que si le général Boulanger quittait le ministère sous l'accusation d'avoir conduit la France au bord de l'abîme. Mais ce danger de la guerre immédiate ne pourrait être écarté que par une réaction peu probable de la part du peuple français.

Tout le ton est agressif et menaçant.

Cet article et d'autres rumeurs encore ont causé à la Bourse une panique épouvantable, à un de ces effondrements des rentes et des valeurs dont nous ne nous rappelons pas avoir jamais été le témoin. Il était facile de prévoir que la liquidation serait désastreuse, mais il était impossible de supposer qu'elle s'effectuerait dans des conditions aussi déplorable.

Le 3 0/0 était hier à 2 heures à 77 30, nous disons bien 77 30. Le 4 1/2, sur lequel on a détaché un coupon de 1 fr. 10, était à 2 heures à 105.35. Le report sur le 3 0/0 a monté à 60 centimes à la coulisse, il était

à 25 centimes au parquet. Les nouvelles extérieures sont détestables. La Bourse croit à la guerre juste le jour de la liquidation.

Le marché des valeurs de crédit ne vaut pas mieux que celui des rentes. Nous ferons observer que les cours que nous donnons, soit rentes, soit valeurs, sont certainement inexacts. A 3 heures ils n'étaient plus ceux qui avaient été pris au parquet.

Le Foncier était à 4,290, le Crédit lyonnais à 515, la Banque de Paris à 665, la Banque d'Escompte à 465.

Les chemins français ont reculé d'une façon moins sensible que les valeurs, mais ils ont baissé de 10 ou 20 fr.

Il est impossible de se procurer des cours.

\*\*

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

La séance de la Chambre s'est ouverte hier sur ces mots : Deux francs cinquante de baisse sur la rente 3 0/0 à la Bourse. Pourquoi cette baisse ? La liquidation ? Certes, cette liquidation est pénible. L'absence absolue de sécurité, jointe aux efforts de quelques syndicats en majorité Allemands systématiquement à la baisse ont fait des ruines. Mais des paniques semblables à celles qui sévissent presque quotidiennement sur notre marché, et dans de si effroyables proportions, ont évidemment d'autres causes. On le pouvait voir à l'attitude anxieuse des députés et de quelques ministres. Quelles nouvelles nous cache-t-on ? Quelles craintes nouvelles a-t-on pu concevoir dans les régions officielles ? Quelques-unes parlent de la dépêche du *Fremdenblatt* annonçant la convocation de la *landsturm* d'Autriche ? Cette dépêche ne suffirait pas à provoquer un semblable krack. Nous craignons — et souhaitons ardemment que nos craintes soient vaines — que nos gouvernants n'aient conscience de terribles et prochaines éventualités sans avoir le courage de faire ce qui est en leur pouvoir pour essayer d'y parer.

\*\*

Le *Fremdenblatt*, journal officieux du gou-

vernement autrichien, publie une note au sujet de l'appel sous les drapeaux et de l'armement de la *Landsturm* dont le ministère de la guerre de Vienne s'occupe en ce moment. Il dit :

« En raison du caractère menaçant que la situation politique générale a pris depuis lors, il est indispensable que la mesure dont il s'agit soit exécutée dans le plus bref délai, et il est par conséquent nécessaire que le gouvernement s'assure très prochainement, par la voie constitutionnelle, les fonds dont il a besoin pour la mettre à exécution. »

En conséquence, et pour avoir les fonds nécessaires à l'armement, les délégations seront prochainement convoquées en session extraordinaire.

Cette note d'un journal dont on connaît les relations officieuses a produit une vive émotion à Vienne. La situation ne paraît pacifique ni à l'Orient, ni à l'Occident.

\*\*

Une dépêche de Berlin dit qu'une proclamation de l'empereur Guillaume est attendue à la fin de la semaine ; elle exposera les motifs de la dissolution du Reichstag et justifiera la ligne de conduite politique de M. de Bismarck.

\*\*

Les nationaux-libéraux allemands, c'est-à-dire le groupe parlementaire qui a voté les propositions de M. de Bismarck, viennent de faire paraître leur manifeste électoral.

On y lit ce passage :

« Le danger d'une guerre franco-allemande n'a jamais été aussi imminent qu'aujourd'hui, puisque nul homme d'Etat n'est en mesure de prévoir l'avenir, même d'ici à quelques semaines. La paix européenne ne repose plus aujourd'hui que sur la force, sur le fait d'être prêt à combattre et sur la confiance morale en l'armée allemande. »

Ce manifeste, on le voit, ne cherche pas à calmer les appréhensions des électeurs allemands.

87. Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LE SECRET TERRIBLE

MÉMOIRES D'UN CAISSIER  
 Par Adolphe BELOT

### Deuxième Partie

#### LE CONTUMAX

Arrivés en face de la fenêtre, ils écoutèrent : aucun bruit ; ils tâchèrent de voir ; mais les rideaux de mousseline, tendus derrière les vitres, empêchaient de distinguer.

Ils enjambèrent la rampe, Léonce colla son œil à l'entre-bâillement de la fenêtre.

Iriel, fatigué, s'était assoupi dans un fauteuil, les pieds au feu, une bougie allumée sur la cheminée.

— Rien qu'un homme, fit Léonce qui l'aperçut, un vieillard dans un fauteuil.

— Il dort ? demanda Lentague.

— Oui, je crois. Tiens ! ce profil... Il me semble connaître ça.

— Voyons.

Lentague regarda à son tour. Tout à coup il recula avec un mouvement de stupéfaction.

— Causson ! fit-il.  
 — Comment, tu crois ?... En effet.  
 — Silence ! dit Lentague.

Il se baissa et déposa doucement sur le balcon, un à un, les outils contenus dans son paquet ; ensuite il se releva ne tenant que l'enveloppe, c'est-à-dire un grand carré de toile.

Puis il s'approcha de la fenêtre, et, après s'être assuré que rien ne pouvait arrêter le jeu des deux battants, il les poussa vivement tous deux et se précipita dans la chambre. Avant même que Causson eût pu ouvrir les yeux, il avait la tête enveloppée dans la toile. La main de Léonce étouffait ses cris. Pas un mot entre Léonce et Lentague.

Les mains et les pieds furent également attachés ; puis le lit fut défait, et le malheureux enfoui sous les matelas et les couvertures.

— Rassé, l'avant-poste ! fit tranquillement Lentague. Maintenant, fouillons de tous côtés. Ce gaillard-là ne veillait pas pour rien. Le magot est ici.

Avec ses outils, il eut bientôt ouvert et forcé tous les meubles, dans cette pièce d'abord, puis dans les deux autres qui composaient l'appartement de Causson.

— Pas de magot ! fit-il désappointé.

— Il est chez Syramin, dit Léonce ; en route.

Ils sortirent après avoir éteint la bougie, et reprirent le chemin qu'ils avaient déjà parcouru.

Arrivés devant l'une des fenêtres de l'atelier de Richard, Lentague, au moyen d'un diamant et d'une boule de mastic, enleva, sans faire le moindre bruit, une vitre, et fit jouer l'espagnolette. Ils entrèrent, et firent une perquisition.

— C'est là ! dit Léonce en désignant le bahut.

Forcer ce vieux meuble, c'était pour Lentague une plaisanterie. Alors apparurent les liasses de billets. Ils eurent peine, l'un et l'autre, à contenir une exclamation de joie. Léonce se précipita sur le tiroir.

— Un instant ! fit Lentague en lui arrêtant le bras, part à deux, c'est convenu.

— Certainement.

— Partageons, tout de suite.

— Ici même ?

— Pardieu !

Le partage eut lieu.

— Maintenant, la farce est jouée, allons, dit Lentague.

Ils sortirent. Lentague enjamba prestement la rampe du balcon. Au moment où il allait saisir la corde et s'y suspendre, Léonce, resté sur le balcon, se précipita sur lui, et, de tout l'effort de son corps, le poussa. Lentague lâcha la rampe, et tomba en poussant un cri.

Une chute de cette hauteur devait être mortelle. Grâce à une touffe d'arbustes qui amortit le coup, Lentague en fut quitte pour une cuisse cassée. Il

resta à plat sur le terrain.

Léonce s'était laissé glisser rapidement le long de la corde. A peine descendu, il courut à Lentague qu'il croyait mort ou tout au moins évanoui, et se mit en devoir de le fouiller. Lentague essaya de se redresser.

— Misérable ! cria-t-il, n'approche pas.

— Tiens ! tu jaspines encore ?

— Ah !... si j'avais su !

— C'est une revanche ! Moi, du moins, je fouille les gens à coup sûr ! fit Léonce en ricanant.

En un instant il eut trouvé les billets de banque dans la poche de Lentague et il les eut fourrés dans la sienne.

— Adieu, dit-il en s'éloignant, bien du plaisir.

— Aide-moi au moins à sortir d'ici, dit Lentague d'une voix suppliante.

— Non, je n'ai pas le temps.

— Léonce ! oh ! le scélérat ! je te dénoncerai, je le jure.

— Si ça peut faire ton bonheur.

Il courut vers le mur de clôture, remonta à l'aide du treillage, et, une fois sur le boulevard, s'éloigna rapidement.

Cependant le cri poussé par Lentague avait été entendu. Le concierge arriva, muni d'une lampe, et fureta timidement dans le jardin. En apercevant la corde qui pendait du balcon, il comprit ce qui venait de se passer et se mit à crier : au vol !

» Tout cela se consomme dans un service d'argenterie estimé à plus de 75 millions de francs.

» N'est-ce pas véritablement la cuisine d'une ogresse ? »

Quant à la cuisine de M. Grévy, c'est la cuisine d'un grigou. La Nation trouve peut-être que, grâce aux économies de M. Grévy, la France est dans un état financier plus prospère que l'Angleterre.

\* \*

#### FAUSSE PISTE

L'affaire des fameux espions prussiens se réduit à bien peu de chose, mais à quelque chose d'inqualifiable, que le *Salut public de Lyon* révèle à demi-mot :

« Cette retentissante affaire des « espions prussiens à Lyon », qui occupait la presse depuis une quinzaine de jours, doit être considérée comme terminée.

» Elle se réduit en grande partie, comme nous l'avions laissé prévoir, à une déplorable affaire de mœurs dont la divulgation n'est pas possible à plusieurs points de vue.

» Odhan Sidney, Wollitz et Meyer vont être mis en liberté — ils sont peut-être à cette heure dirigés sur la frontière.

» Leur détention n'a soulevé aucune réclamation ; et *jamais*, mais *jamais* l'Allemagne n'aurait demandé leur mise en liberté.

» Le moment viendra où nous pourrons dire ce que nous savons sur ce Sidney qui a joué un rôle... assez important, il y a quelques années, et qui n'est pas *Allemand*.

» Quant au chasseur Pêcherie, à l'intention duquel plusieurs journaux ont tressé des couronnes civiques, disons que huit jours de salle de police auraient mieux fait son affaire.

» Et encore sommes-nous indulgents.

» Le sujet est trop délicat pour qu'il nous soit possible d'insister. »

#### LE DISCOURS DE M<sup>re</sup> FREPPEL

##### Et la presse

Cette fois encore, les journaux de toutes nuances — à très peu d'exceptions près — sont unanimes à faire l'éloge du magnifique discours prononcé samedi par M<sup>re</sup> l'évêque d'Angers.

Faisons quelques extraits aux feuilles républicaines. Et, d'abord, donnons la parole à l'organe de l'Élysée, la *Paix* :

« Mais l'esprit politique n'est pas précisément le fait de certains membres de la Chambre, beaucoup plus soucieux des manifestations retentissantes que des résultats à obtenir. Malgré tous les conseils qui ont pu leur être donnés, les séparatistes ont voulu *hic et nunc* soulever la question du Concordat et ils ont obtenu ces deux résultats : premièrement, de procurer un triomphe à M. l'évêque d'Angers qui a plaidé avec une modération dont il faut lui savoir gré la cause des ministres du culte, et, secondement, de faire dire, avec raison, que la Chambre s'étant prononcée à une majorité considérable pour le maintien du budget des cultes, la question est désor-

mais vidée et qu'il n'y a plus lieu de rouvrir un nouveau débat. »

Le *Gil Blas* :

« La séance devait être intéressante jusqu'au bout. M. l'évêque d'Angers, en répondant à M. Pichon, a prononcé lui aussi un discours d'un admirable souffle. On peut penser ce que l'on veut du Concordat, dit-il, mais tant qu'il ne sera pas abrogé vous n'avez pas le droit de toucher au budget des cultes, dont la nécessité a été reconnue, non seulement par les monarchies, mais par les trois premières Assemblées de la Révolution, par les Assemblées de 1848, par des républicains comme Robespierre et Proudhon.

» Tant sur ce point que sur celui de la légitimité du droit de propriété de l'Église, M. l'évêque d'Angers a institué une véritable institution de juriste d'une argumentation précise et serrée.

» Quant à l'argument qui consiste à prétendre que ceux-là seuls qui se servent du culte doivent le rémunérer, il n'est pas sérieux, d'après M. Freppel, car on pourrait l'appliquer à tous les services publics et sociaux, rémunérés par tous et dont tous ne profitent pas également.

» M. l'évêque d'Angers a terminé sa harangue par une adjuration patriotique très belle et très nette. »

La *République française* :

« M. Freppel a répondu, et il a répondu avec une passion tumultueuse et sévère, dont la sincérité est évidente, mais qui lui va beaucoup moins bien que cette bonhomie gaillarde par où il a coutume de triompher si gentiment. — Le jour où vous séparerez l'Église de l'État, a-t-il dit, on illuminera sur les bords de la Sprée. — M. Freppel a cherché là un effet un peu gros, et l'on voit mal ce que vient faire la Sprée en cette affaire. »

Si la *République française* « voit mal ce que vient faire la Sprée en cette affaire, » nous le regrettons pour elle. Cela prouve qu'elle n'est guère clairvoyante. La plupart de ses confrères de la gauche ont mieux compris l'argument de M<sup>re</sup> Freppel, et se sont honorés en applaudissant au sentiment patriotique qui dictait les paroles de l'éminent prélat.

Voici les appréciations du *Matin* :

« A sa reprise, M<sup>re</sup> Freppel occupe la tribune. Il faut reconnaître que pour lui, qui va défendre le Concordat, la tâche n'est pas facile. Les premiers mots soulèvent même des murmures à l'extrême-gauche, mais l'évêque d'Angers est un parlementaire habile qui sait faire des concessions pour captiver l'attention. Très adroitement, il fait remarquer que le débat ne peut avoir qu'un caractère académique, puisqu'une commission est saisie de la question du Concordat.

» M<sup>re</sup> Freppel ne s'est d'ailleurs pas attardé aux digressions, aux propos inutiles, il est allé droit au principal argument à opposer à ceux qui soutiennent que l'État n'a contracté aucune dette envers le clergé par la saisie de ses biens. »

Suivent différents extraits du discours. —

Puis le *Matin* ajoute :

« Quelques-uns des mouvements de l'orateur qui improvise sont vraiment éloquentes. Il est impossible aussi de ne pas admirer la méthode de son discours, la suite des idées qui s'enchaînent à merveille. Avec quel art il cherche à faire ressortir que l'Assemblée législative, la Convention elle-même, ont toujours reconnu la dette de l'État envers le clergé national ! Il cite même l'opinion de Robespierre. Puis il fait appel aux sentiments de conciliation, d'accord entre tous les Français. C'est une faute grave que vous commettriez, dit-il, avec l'accent le plus pressant, non d'un ton comminatoire.

» La conclusion est pénétrée par un souffle de patriotisme des plus ardents.

» La droite qui, — on n'en comprend guère la raison, — avait écouté ce discours sans l'applaudir fréquemment et successivement, laissant même passer sans aucune manifestation de très belles phrases, se décide à faire à son tour à M<sup>re</sup> Freppel une ovation. »

Le *Voltaire* :

« Il nous reste peu de temps et de place pour parler comme nous l'aurions voulu de la remarquable réponse de M. Freppel. L'évêque d'Angers reprend un à un avec une vigueur et aussi avec une conviction qui ne souffre aucun doute, tous les arguments du précédent orateur.

» Pour lui, le budget des cultes n'est que la restitution, sous forme de traitement, au clergé de la confiscation de ses biens par la Révolution. Nous ne reproduisons pas les autorités et les raisons sur lesquelles il s'appuie, et qui sont devenues des arguments classiques. Mais ce qu'il faut reconnaître, c'est que M. Freppel, à côté de ses jugements passionnés sur certains côtés de l'œuvre conventionnelle, a su rendre hautement justice aux grands patriotes de cette époque.

» Il y a eu dans son discours un incident assez original. L'évêque d'Angers manifeste son étonnement d'avoir vu choisir par des républicains, comme anniversaire de la Révolution, la date de 1789, date qui, selon lui, appartient encore à la Monarchie. C'est le 21 septembre 1792, dit-il, qu'il eût fallu choisir. — Voilà, certes, matière à discussion, et l'on y reviendra.

» Enfin, M. Freppel conclut que la liberté de conscience n'a rien à gagner à la séparation de l'Église et de l'État, et il ajoute que la République aurait tout à y perdre. »

Tous les journaux de droite paient un juste tribut d'hommage au talent de l'éminent orateur.

Le *Gaulois* s'exprime ainsi :

« L'éloquent Evêque d'Angers a fait porter sa discussion sur un seul point. Il s'est appliqué à démontrer que le budget des cultes était la compensation, le paiement, l'indemnité représentant les biens enlevés au clergé en 1789. Il a montré que ce principe avait été reconnu, admis, consacré successivement par la Constituante, par la Législative et par la Convention. Plus tard, la Constitution de 1848 inscrivait ce budget dans l'un de ses articles,

comme une des obligations les plus sa crées de l'État, et Proudhon, qui fut un grand philosophe et un bon républicain assurément, déclarait, en 1849, qu'il considérait comme un devoir de voter ce budget.

» L'éminent orateur a terminé son discours par quelques-unes de ces considérations patriotiques qui lui sont chères, et auxquelles il sait toujours donner une forme si attachante et si élevée. »

L'*Autorité* :

« Dans une argumentation très précise, très serrée, très vigoureuse, M<sup>re</sup> l'évêque d'Angers établit :

» 1<sup>o</sup> Que les biens pris au clergé en 1789 étaient son indiscutable propriété ;

» 2<sup>o</sup> Par l'histoire de l'Assemblée constituante, de la Législative et de la Convention elle-même, que ces divers pouvoirs ont formellement reconnu le droit du clergé à une indemnité en compensation des biens qui lui avaient été enlevés.

» Il fait ressortir que c'est de la confiscation des biens de l'Église que se réclament les attaques contre toutes les propriétés, en invoquant les mêmes arguments, en se targuant des mêmes principes.

» La péroraison, sous sa forme contenue, est des plus éloquentes. M<sup>re</sup> Freppel montre ce que penseraient nos ennemis, ce que penseraient les Prussiens, de la dénonciation du Concordat et de la suppression du budget des Cultes : on applaudirait sur les bords de la Sprée. »

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 1<sup>er</sup> février.

La physionomie générale du marché est mauvaise, l'inquiétude y domine et les cours de nos rentes en sont profondément atteints : 3 0/0, 77.90 ; 4 1/2 0/0, 105.50 ex-coupon.

Les obligations foncières et communales du Crédit Foncier ont un bon courant d'affaires. Les capitaux de l'épargne se portent de préférence sur cette valeur qui n'est pas dans les mains de la spéculation et se trouve ainsi à l'abri des bouleversements du marché. L'action clôture à 1,280.

La Société Générale subit le contre-coup des mauvaises tendances du marché, bien que son titre ne donne lieu qu'à des transactions au comptant. L'action est beaucoup demandée.

Les polices A B de l'Assurance Financière, malgré la perturbation du marché, est l'objet de nombreuses demandes. Les petits capitalistes recherchent avec raison une valeur qui leur offre des garanties aussi sérieuses et dont le prix d'achat relativement faible donne toute facilité.

On a traité l'action de Panama à 390. M. Ch. de Lesseps part le 10 février courant pour Panama afin d'étudier sur place quelques modifications et hâter l'exécution des travaux.

Parmi les valeurs les plus atteintes aujourd'hui en Bourse, ainsi du reste que nous l'avions prévu, se place le Crédit Lyonnais qui a perdu 26 fr. 25.

Nos actions de chemins de fer cèdent du terrain devant l'affolement général. Les obligations résistent vigoureusement.

#### Nouvelles militaires.

Le ministre de la guerre a décidé que les sabres de cavalerie légère, modèle 1882 et modèle 1822 transformé, seront remplacés provisoirement, et en attendant qu'un modèle définitif soit adopté, par des sabres de cava-

puis, il rentra pour prévenir Richard.

En le voyant s'éloigner, Lentague, qui s'était caché dans un massif, se traîna comme il put jusqu'au treillage, se hissa à force de bras jusqu'à la crête du mur, et, de là, se laissa tomber du côté du boulevard : la douleur, cette fois, triompha de son énergie ; il s'évanouit.

Pendant ce temps, Richard s'était éveillé à l'appel du concierge. Il s'habilla à la hâte en se rappelant le sinistre pressentiment d'Iriel. Il courut à son atelier, vit la fenêtre du balcon ouverte ; puis, le tiroir forcé, les billets disparus !

— Oh ! le misérable ! s'écria-t-il en songeant à Léonce. Iriel avait raison... Mais il m'avait dit qu'il veillerait ; comment se fait-il qu'il n'ait rien entendu ?

Il courut à la porte d'Iriel, frappa, appela inutilement.

— J'ai une seconde clé, dit le concierge.

La porte ouverte, ils furent saisis d'effroi en voyant cet appartement bouleversé.

— Mais lui, où est-il ? demanda Richard avec anxiété.

Ils finirent par trouver Iriel lié et enroulé sous les couvertures, tel que les deux bandits l'avaient laissé. Ils le dégagèrent, croyant ne plus tenir entre leurs bras qu'un cadavre. Mais Iriel n'était qu'évanoui.

— Il respire ! s'écria Richard.

Iriel, en effet, se ranimait. Bientôt il eut repris connaissance.

— On vous a volé ? demanda-t-il à Richard.

— Oui, mais comment cela est-il possible ? Vous veilliez ? Vous me l'aviez dit.

Iriel raconta comment il s'était laissé surprendre.

— Et vous n'avez reconnu aucun de ces bandits ?

— Non. Ils étaient au moins deux.

— Alors ce ne serait pas ce Pelletier ?

— Oh ! ça ne fait rien. Il connaît des gredins capables de l'aider.

— Cela s'éclaircira, dit Richard.

Puis s'adressant au concierge :

— Courez vite prévenir la police.

A ce mot de police, Iriel tressaillit. Toute la misère de sa situation venait de lui apparaître.

— Oh ! non, ne faites pas cela ! dit-il vivement.

— Comment !... que je ne fasse pas cela... plaisantez-vous ? — Allez vite, concierge.

— Non, non... arrêtez ! s'écria Iriel.

— Ah ! ça, perdez-vous la tête ? dit Richard en le repoussant.

Le concierge sortit.

Iriel se laissa tomber avec accablement sur une chaise. Il se voyait interrogé, reconnu, arrêté !... Richard le regardait avec un étonnement mêlé de crainte et de soupçon. Bien des singularités déjà l'avaient frappé dans la conduite d'Iriel, mais celle-ci était plus étrange que les autres.

— Ah ! ça, s'écria Richard, lorsqu'ils furent seuls, vous plairait-il de me dire pourquoi vous ne voulez pas que j'envoie chercher la police ?

— Je n'aime pas, dit Iriel en tremblant, me trouver mêlé à ces sortes d'affaires. Et, si vous permettez...

Il se dirigea vers la porte. Mais Richard lui barra le passage.

— Non, je ne permets pas ! dit-il sévèrement.

— Monsieur Richard... oh ! je vous en prie, laissez-moi.

— Il faut que vous soyez ici pour donner des explications.

— Je reviendrai... vingt-quatre heures... je ne demande que cela.

Il suppliait, il avait les larmes aux yeux.

En ce moment M<sup>re</sup> Syramin entra. Tout ce bruit l'avait éveillée ; elle accourait.

— Qu'y a-t-il donc ? demanda-t-elle effrayée.

— Rien, dit Richard sèchement. On vient de me voler.

— Ah ! mon Dieu !

— Malgré M. Iriel qui avait annoncé qu'il veillerait et qui n'a rien vu, rien entendu ! Maintenant que la police va arriver, il cherche à s'enfuir ; mais je l'en empêcherai.

— Richard, je l'en prie...

— Comment... toi aussi ! fit-il en fronçant le sourcil.

— Oui, prie-le, fais-lui comprendre... dit Iriel à Clémence, en s'oubliant jusqu'à la tutoyer.

— Ah ! s'écria Richard indigné.

Et il repoussa Iriel avec une telle force que celui-ci alla tomber dans un coin de la chambre.

— Malheureux ! que fais-tu ? s'écria M<sup>re</sup> Syramin.

En ce moment des pas se firent entendre dans l'escalier : trois hommes de la police conduits par le concierge entrèrent. L'un d'eux, qui paraissait commander aux deux autres, petit, trapu, aux cheveux grisonnants, mais encore vigoureux malgré son âge, demanda de quoi il s'agissait. Tout en écoutant Richard, il fixait son petit œil gris et perçant sur Iriel.

— Tiens ! mais, interrompit-il tout à coup, me voilà en pays de connaissance. Bonjour, Causson ! dit-il en s'avançant vers Iriel.

— Causson ! s'écria Richard.

— Oui, dit Clémence, tu viens de livrer ton père !

(A suivre.)

#### LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Sommaire du n<sup>o</sup> 305 (30 janvier) : Petite chronique de la Lanterne. La guerre. Les contes de fées républicains : le petit Goblet. Échos.

l'erie légère modèle 1822, dans l'armement des corps de cavalerie légère. Toutefois, les fourreaux de ces derniers sabres n'auront qu'un bracelet.

Le ministre de la guerre vient de donner de nouvelles prescriptions ayant pour but d'augmenter la rapidité du tir avec le fusil Gras (modèle 1874).

Les moyens à employer pour arriver à ce résultat consistent à simplifier les mouvements de la charge et à habituer le soldat à mettre en joue très rapidement en prenant l'unique ligne de mire du combat rapproché.

Grâce à cette nouvelle mesure, le tir du fusil Gras est presque aussi rapide que celui du fusil à répétition.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### Harmonie Saumuroise

Nous apprenons avec plaisir que l'Harmonie Saumuroise s'est assurée le concours de M<sup>me</sup> JANNY-HOWE, de l'Opéra, pour son concert du dimanche 13 février.

Voici les morceaux que cette cantatrice nous fera entendre :

Air du *Cid*..... MASSENET.  
Patrie de Franz..... ABOY.  
Idylle..... HAYDN.  
Ecstasy..... LUZZATTO.

La présence de cette cantatrice sera une bonne fortune pour les dilettantes de notre ville. Nous ne saurions trop en féliciter l'Harmonie Saumuroise.

La proposition de loi tendant à l'unification, depuis si longtemps reconnue légitime, des retraites des anciens sous-officiers, soldats et marins, pourra venir en temps utile devant la Chambre des députés, aussitôt après les vacances de Pâques.

Malgré le sentiment unanime de la majorité du Parlement en faveur de cette mesure équitable, la question, dont se préoccupent les promoteurs de cette œuvre méritoire, est d'arriver à une disponibilité de trois millions dans la situation budgétaire actuelle, pour la réalisation partielle, mais pressante, de l'unification.

Et les anciens militaires attendent toujours !

### THÉÂTRE DE SAUMUR

Mignon n'a pas été donné hier soir sur notre scène. Des affiches, apposées assez avant dans la journée, annonçaient en effet que, par indisposition de M<sup>me</sup> Lebec-Espigat, le *Grand Mogol* serait substitué à l'opéra d'Ambroise Thomas. Il y a eu naturellement quelque déception, et la salle, qui aurait dû être bondée pour l'une ou l'autre pièce, avait quelques places vides. Cependant la direction n'aura pas trop à se plaindre.

Le *Grand Mogol* a été joué avec le même entrain et le même luxe de mise en scène que la première fois, et chaque morceau a

été applaudi et bissé de la façon la plus enthousiaste. A la fin de la représentation, la salle entière a manifesté sa sympathie pour les artistes et pour la direction par de frénétiques applaudissements et des rappels. Il est regrettable que cette brillante soirée n'ait pu être annoncée un peu plus tôt, car on eût certes refusé du monde, une foule de personnes s'étant proposées d'aller voir le *Grand Mogol* à la seconde représentation.

Au dernier acte, le régisseur a annoncé pour lundi prochain *Rigoletto*, l'un des principaux chefs-d'œuvre de Verdi, avec le concours de M. Guillemot, un baryton *di primo cartello*, Angevin comme M. Neveu, et applaudi sur toutes les grandes scènes de France.

### LA SECONDE DE SYLVANA A ANGERS

On lit dans le *Patriote* :

« La seconde représentation de *Sylvana* a confirmé et accentué encore le succès remporté l'autre soir par ce drame lyrique, monté et interprété, il faut le reconnaître, avec une perfection et un ensemble auxquels nous n'étions pas habitués.

« C'est un vrai plaisir de voir le jeu et la mimique de M<sup>me</sup> Lecerf dans le rôle muet de *Sylvana*, et d'entendre M<sup>me</sup> Lebec-Espigat, M<sup>lle</sup> Guilbert, MM. Bailly, Neveu, Nury et Norval dans les personnages d'Hélène, de Zina, du comte Rodolphe, de Krips, du comte Albert et du duc Mathias.

« Tout Angers dilettante voudra applaudir la partition de Weber qui abonde en pages mélodiques, ainsi que les artistes dont les efforts consciencieux méritent d'être encouragés. »

M. Gérodiat, sous-préfet de Morlaix, est décédé samedi matin à l'âge de quarante-trois ans.

M. Gérodiat avait débuté dans l'administration, comme sous-préfet de Baugé (Maine-et-Loire), le 30 décembre 1877 ; il était sous-préfet de Morlaix depuis le 5 septembre 1884.

Nous rappelons aux industriels et commerçants qui désirent concourir à l'Exposition Régionale de Rennes, qu'ils peuvent adresser leurs demandes de renseignements au *Secrétariat général*, 48, rue de La Chalotais, à Rennes.

### CONCOURS RÉGIONAL AGRICOLE A POITIERS Du 14 au 22 mai 1887

Comprenant les départements suivants : Vienne, Gers, Dordogne, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Vendée, Landes, Deux-Sèvres, Ariège, Charente-Inférieure, Gironde, Haute-Garonne, Charente, Lot-et-Garonne, Haute-Vienne.

Du 14 mai au 14 juillet. Exposition nationale des Beaux-Arts et d'Archéologie, Exposition horticole comprenant les Objets d'art et les Instruments s'y rattachant.

Du 14 mai au 21 juin. Exposition industrielle et commerciale.

Du 14 mai au 15 juin. Exposition hippique et canine, Exposition scolaire, Con-

cours de Sociétés de Gymnastique et de Tir. Des Récompenses consistant en objets d'art, médailles d'or, d'argent, de bronze, en diplômes d'honneur, et en mentions honorables seront décernées aux Exposants. En outre, une médaille commémorative en bronze sera remise à chacun des exposants de la section des Beaux-Arts et d'Archéologie.

Une grande tombola sera organisée pendant les Expositions ; son produit sera employé à l'achat d'objets exposés que la Commission choisira pour en former des lots.

Dimanche 16 et mardi 18 mai. Courses de chevaux, Fêtes, Représentations d'opéra gratuites au Théâtre, Bal dans les Salons de l'Hôtel-de-Ville, grand Concert au Théâtre, Feu d'artifice, Ascension aérostatique, Banquet, grandes Retraites aux Flambeaux, Concerts tous les jours dans le jardin horticole.

*Nota.*—Les départements d'Indre, Indre-et-Loire et Maine-et-Loire, non compris dans la circonscription régionale, sont également admis à participer aux avantages offerts aux départements indiqués dans la nomenclature ci-dessus.

Pour plus de détails, les Programmes et Règlements spéciaux sont déposés dans chaque mairie des chefs-lieux d'arrondissements des départements sus-indiqués.

### AVIS AUX GENS NAÏFS

Les journaux de l'Est nous signalent les menées d'une bande juive d'escrocs allemands qui exploitent la crédulité de braves gens, en leur faisant croire à l'existence d'héritages chimériques. Ces escrocs manœuvrent partout de la même façon ; ils lancent d'abord dans les journaux de la contrée le bruit d'un héritage, puis ils adressent ensuite leurs circulaires aux prétendus intéressés. La police allemande leur a fait avec succès la chasse. En ce moment, ils opèrent en France et en Suisse.

Ainsi le bruit court en Thurgovie que le gouvernement de ce canton vient d'être avisé par l'ambassadeur suisse à Washington qu'un Thurgovien originaire d'Andweil est mort aux Etats-Unis en laissant une fortune de quatre-vingts millions. Cette somme reviendrait à des parents du défunt, des pauvres gens domiciliés près de Gottighofen.

On ne saurait trop mettre le public en garde contre les agissements de ces audacieux escrocs qui pourront bien venir essayer leur industrie dans notre département.

### PRODUCTION VINICOLE EN ITALIE ET EN ESPAGNE

La récolte des vins en France est évaluée, pour l'année 1886, à 25,063,345 hectolitres, ce qui constitue un déficit de plus de près de 12 millions d'hectolitres sur la production moyenne des dix dernières années.

En Italie, au contraire, la production des vins, en 1886, s'est élevée à 35,564,900 hectolitres. La moyenne des huit dernières récoltes a été de 23,443,048 hectolitres.

En Espagne, la récolte a atteint cette année 26,176,545 hectolitres pour une sur-

face plantée de 4,745,203 hectares. Nous n'avons pas sous les yeux le chiffre des récoltes précédentes.

### Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 1<sup>er</sup> Février.

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 15 50 à » » » »	9 » » » » »	8 » » » » »
Saumur, 16 » » » » »	9 » » » » »	8 » » » » »
Baugé, 15 » » 16 » » » »	9 » » » » »	8 » » » » »
Segré, 16 » » » » »	8 50 » » » »	8 50 » » » »
Beaupréau, 15 » » » » »	8 50 » » » »	8 50 » » » »
Montfaucon, 15 » » » » »	8 50 » » » »	8 50 » » » »
Montrevault, 15 » » » » »	8 50 » » » »	8 50 » » » »
Chemillé, 15 » » 15 50 » » » »	8 50 » » » »	9 » » » » »
Champtoceaux, 15 » » 15 50 » » » »	9 50 » » » »	9 50 » » » »
Cholet, 15 » » 15 50 » » » »	9 50 » » » »	9 50 » » » »
Vihiers, 14 50 15 » » » » » »	8 » » » » »	8 25 » » » »
Brissac, 15 50 » » » » » »	8 » » » » »	8 50 » » » »
Chalonnnes, 15 50 » » » » » »	8 75 » » » »	9 » » » » »
Doué, 15 » » » » » »	8 » » » » »	8 50 » » » »

A Nantes, blés américains, de 23 75 à 24 » les 100 kilos.  
Les bons blés français valent de 21 80 à 22 » les 100 kilos.

**L'Annuaire des Artistes Dramatiques et Lyriques Français**, publié gratuitement les noms, adresses et indications d'emploi des Artistes de Théâtres et de Cafés-Concerts, ainsi que de toute personnalité se rattachant à la scène. Ou est prié d'adresser les renseignements à l'Administration, 40, faubourg Montmartre, Paris, qui enverra la circulaire explicative.

### Nouvelles à la main.

— Madame, je vous présente un de mes amis ; brave cultivateur, qui est, croyez-moi, beaucoup moins sot qu'il n'en a l'air.  
— Madame, riposte le campagnard, c'est là la différence entre mon ami et moi.

Une école de village.  
Le jeune Bourin arrive à l'école avec une figure ignominieusement barbouillée de confiture.  
L'instituteur ayant cru devoir lui présenter quelques observations :  
— Mais, m'sieur, fait le gamin, c'est maman qui m'a dit de venir comme ça.  
— Pourquoi donc ?  
— Parce qu'on dit comme ça dans le village que, chez nous, on ne mange que du pain sec !

**Pour cause d'agrandissement, la Maison LIVERANI vient de transférer ses Magasins de Chapellerie place de la Bilange, n° 4.**

A la suite d'un traité passé avec un des producteurs les plus importants de Camembert, près Vimoutiers (Orne), l'ÉPICERIE CENTRALE peut vendre actuellement ces fromages à 0 fr. 60 cent. pièce.

**Grand Théâtre d'Angers.**  
Jeudi 3 février,  
*RIGOLETTO*, opéra en 4 actes, musique de Verdi.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

### 8 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## UN BILLET DE LOGEMENT

Quelques mois se passèrent dans le calme et dans un bonheur relatif.

L'amour d'André et d'Annette ne faisait que grandir. Geneviève eût désiré que le mariage se fit de suite ; mais une difficulté entravait cette union : comment avoir le consentement du père, qui se fût bien aperçu qu'une chose anormale se passait chez lui ? Comment eût-il admis que sa fille épousât celui qu'il croyait être son fils ? Lors même qu'on ne lui aurait rien dit, il eût bien vu le changement qui se serait opéré dans les relations des deux jeunes gens.

L'attente dura un an, aucune réaction ne s'opérait dans l'état du malade : André et Annette étaient désolés.

Un incident vint à leur aide. On avait ouvert une souscription, dans le département, pour élever un monument sur la tombe de huit soldats français inhumés à Nogent. Pierre Clouzard versa son obole. Quelques mois après, une pyramide de

granit s'élevait au milieu du champ où les malheureux étaient tombés, et leurs noms furent inscrits en lettres d'or sur le piédestal du monument. La cérémonie fut des plus touchantes : on murmura des prières ; on prononça des discours, et puis tout rentra dans le silence. Pierre allait rarement de ce côté ; il ne savait pas quelle relique, sainte pour lui, reposait sous cette pierre sépulcrale.

Un certain dimanche de juillet, Pierre exprima le désir de faire une promenade avec André. Sans parti pris, ils se dirigèrent du côté où était situé le monument. Pierre s'en approcha et se mit à l'examiner attentivement.

— Pauvres jeunes gens, murmura-t-il, vos mères ont dû bien pleurer !

— Jules Perez, fit-il, en lisant le premier nom inscrit sur la pierre.

André eut un mouvement d'effroi en voyant qu'il allait passer en revue la liste des victimes ; il prit son père adoptif par le bras et voulut l'entraîner.

— Laisse- donc, mon ami, je n'ai pas fini.

— Que vous importe, mon père ? Vous ne les connaissez pas !

— Qui sait ? J'en connais peut-être un ; et, quand même, il est intéressant d'apprendre les noms des martyrs qui ont versé leur sang pour la patrie... Vois-tu, Marcel, je ne suis qu'un paysan ; mais je suis père, et si tu étais mort...

— Ne pensez pas à cela, mon père !

— Si, je veux y penser.

Et il continua sa lecture.

Au loin, les cloches joyeuses appelaient les fidèles à l'office ; les oiseaux volaient au-dessus de la tête du bonhomme, en jetant des cris plaintifs ; le bourdonnement sourd des champs faisait comme une musique douce accompagnant cette scène, ainsi qu'un *tremolo* du vieux drame, lorsque le héros déclame une tirade pathétique.

Le vieux paysan arriva au cinquième nom. Tout à coup ses yeux s'agrandirent démesurément :

— Marcel Clouzard ! fit-il plusieurs fois.

Et, se tournant vers André :

— As-tu lu ? Marcel Clouzard ! les deux noms de mon fils. C'est étrange.

— Ces choses-là arrivent quelquefois ; vous savez, père, des ressemblances...

— Pourquoi me dis-tu « vous » ? Marcel me tutoyait. Marcel ! Marcel ! Mais qui donc est-tu, toi ? Tu n'est point Marcel ?

— Mais si, répondit André en tremblant.

— Tu mens ! vociféra le fermier, tu mens ! tu as voulu me tromper pour avoir mon héritage. Ah ! oui, je sais maintenant... Marcel est mort... je l'ai vu ; j'ai serré son cadavre dans mes bras ; ils l'ont tué, et c'est lui qui dort là... c'est son nom ! Mais j'étais donc fou ? Que s'est-il donc passé ? On di-

rait que j'ai dormi. Est-ce un rêve, Marcel... non, pas toi... l'autre... expliqueras-tu... me diras-tu qui tu es ? Ah ! les bandits, ils m'ont trompé... je veux savoir !

(A suivre.)

O. MICHON.

## L'ALMANACH-JOURNAL

PARAISANT TOUS LES MOIS

Abonnements : FRANCE. . . . Un an, 2 fr.  
Un numéro : 10 cent.

Le Numéro de février vient de paraître ; en voici le sommaire :

Les proverbes de février. Calendrier. La voix des sages. Pour le jour des cendres. Le drapeau du 23<sup>e</sup> de ligne. Manière de se brosser les dents. Le général Colonieu. Travaux du mois. Un soir de mardi-gras chez le père Baptiste. Une héroïne de l'amour filiel : Emilia Villacampa. Origine du mot : porter bien son bois. La pièce d'or perdue dans une église. L'arpenteur et la toise (poésie). Le paysan et ses fils. Histoire d'un marchand de papier chinois. Un hérosique pardon. Les deux maîtres du maréchal de Richelieu. L'école athée devant Napoléon I<sup>er</sup>. Invocation des saints de février. Un normand plus pratique que Merlati et Succé, etc., etc.

ILLUSTRATIONS : 2 portraits : Emilia Villacampa ; le maréchal de Richelieu ; 8 gravures diverses.

Écrire au Rédacteur en chef, M. Gabriel AL-CYON, 7, rue du Cherche-Midi, Paris.

Etude de M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuillé.

**VENTE MOBILIÈRE**

Après décès.

Suite des ventes des 12 et 19 décembre 1886.

Le dimanche 6 février 1887, M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuillé, procédera à la continuation de la vente, aux enchères publiques, des objets mobiliers dépendant de la communauté PLOQUIN-VALLÉE et de la succession du sieur PLOQUIN, dans une maison sise au bourg de la commune de Neuillé.

On vendra :

Divers matériaux d'entrepreneur, tels que : planches d'échafaudages, chèvres, barres de fer, bois de travail et autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**A LOUER**

Pour le 24 Juin 1887

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue des Pafens, n<sup>o</sup> 10,

Avec écurie, remise, cour et jardin.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine,

**L'AUBERGE**

**DU CANARD-ROUGE**

Rue du Petit-Versailles, n<sup>o</sup> 12.

S'adresser à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire, rue d'Orléans. (67)

**VOLIÈRE GARNIE**

A Vendre

S'adresser rue d'Alsace, 43, Saumur.

**Offres et Demandes**

UN JEUNE HOMME sérieux, exempt du service militaire et muni de ses brevets, demande des écritures ou une place de comptable.

S'adresser au bureau du journal.

M. G. BESSON, ex-économiste du Collège de Saumur, muni de bons certificats, demande une place de comptable.

Raccommodages et travaux neufs courants, cousus à la main.

S'adresser, 13, Montée-du-Fort, en face la Retraite.

**A VENDRE**

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côteaux à 70, 80 et 100 francs la barrique;

Vin rouge nouveau à 80 francs;

Vin rouge supérieur à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (389)

**L'ARMÉE**

**TERRITORIALE**

Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS :

Six mois. . . . . 7 fr.

Un an. . . . . 12 »

On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

**ATELIER DE SCULPTURE ET MONUMENTS FUNÈBRES**

**RUÈCHE**

SCULPTEUR

SAUMUR, rue Beaurepaire, 16, SAUMUR

**Tombeaux en pierre, marbre & granit, Caveaux de famille**

Atelier en face le Cimetière de Saumur, route de Varrains.

M. RUÈCHE garantit la solidité de ses travaux, étant connu, du reste, pour faire le mieux et au meilleur marché.

Chapelles couvertes en pierres de toutes provenances, garanties imperméables.

Trente pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

**DENTS** NI CROCHETS

**Léon A. Fresco**

Chirurgien-Dentiste

**68, QUAI DE LIMOGES**

**SAUMUR**

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**AU PALAIS DES MARCHANDS**

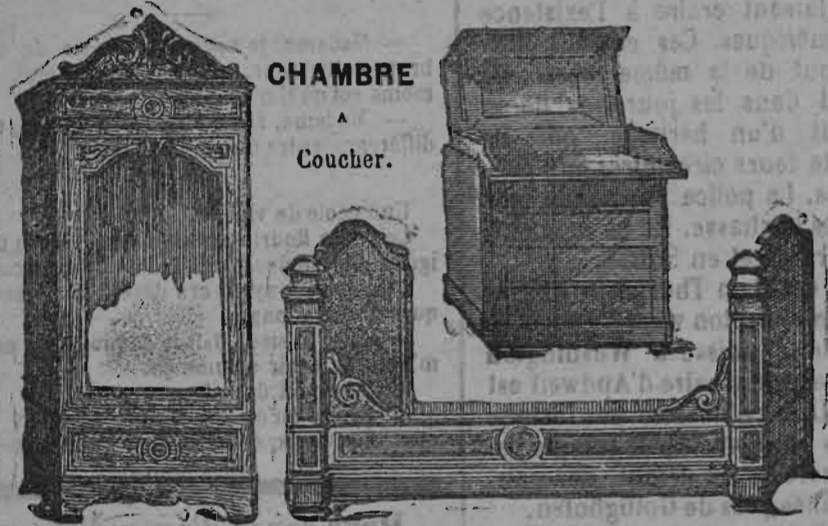
RUE BAUDRIÈRE, 75, 77, 79

ANGERS — Rue du Petit-Prêtre, 14, 18, 20, 22, 24 — ANGERS

Six immenses galeries de plus de mille mètres carrés chacune sont toujours garnies de Meubles, de Sièges et de Tissus de toutes sortes pour

**AMEUBLEMENTS**

Le grand succès de la Maison du PALAIS DES MARCHANDS vient de ce qu'elle a toujours les meilleurs contre-maîtres et les meilleurs ouvriers dans toutes les spécialités.



CHAMBRE

Coucher.

MEUBLES DE STYLE

Meubles modernes

MEUBLES DE CUISINE

Glaces — Tapis — Couvertures

Litèrie — Sièges — Tentures

Chaises — Rideaux, etc., etc.

Le CATALOGUE GÉNÉRAL, illustré, est à la disposition des personnes qui en feront la demande.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER 1887.**

Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.
8 1/2 %	79 60	77 80	Est	177 50	777 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	512 50	505 50
3 % amortissable	83 30	82 25	Paris-Lyon-Méditerranée	1930	1215	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	520	527 50	Est	385	381
3 % (nouveau)	103 90	102 90	Midi	1125	1120	1865, 4 %	525	515	Midi	390	388
4 1/2 %	108 20	106 50	Nord	1542 50	1520	1869, 3 %	409	408	Nord	390	389
4 1/2 % (nouveau)	505	505	Orléans	1313 75	1295	1871, 4 %	394	394	Orléans	391	387
Obligations du Trésor	4220	4200	Ouest	875	870	1875, 4 %	519	519 50	Ouest	387 50	387
Banque de France	462 50	462 50	Compagnie parisienne du Gaz	1450	1430	1876, 4 %	516	517 50	Paris-Lyon-Méditerranée	388 75	387 50
Société Générale	1030	1025	Canal de Suez	1975	1955	Bons de liquid. Ville de Paris	524	524	Paris-Bourbonnais	389 50	388
Comptoir d'escompte	547 50	535	C. gén. Transatlantique	500	495	Obligations communales 1879	475	465	Canal de Suez	583	585
Crédit Lyonnais	1345	1295	Russe 5 0/0 1870	101 50	100 50	Obligat. foncières 1879 3 %	474	476			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	255	235				Obligat. foncières 1883 3 %	374 75	376			
Crédit mobilier											

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS							SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ					SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.							
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur (ori.)	2 06	6 53	»	»	1 39	4 16	8 34	Saumur (or.)	6 53	4 16	8 34	8 30	Saumur (ori.)	7 57	11 54	1 33	3 06	5 42	10 5
Saumur (état)	6 50	8 31	10 31	»	4 13	8 30	8 30	Saumur (état)	6 50	8 31	4 13	8 30	Vivry	8 10	12 09	3 18	5 54	»	»
Nantillyhalte.	7 03	8 37	10 43	»	4 26	8 43	8 43	Nantilly	7 03	8 37	4 26	8 43	Blou	8 19	12 18	3 27	6 03	»	»
Varr.-Chacé	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49	9 08	Montreuil (a.)	7 29	9 19	4 52	9 08	Vernantes	8 32	12 31	3 40	6 14	»	»
Brézé s.-Cyr	7 17	9 02	11 11	»	4 39	8 56	10 11	— (dép.)	7 34	9 29	5 11	4 21	Noyant-Méon	8 39	12 39	3 41	6 39	11 43	»
Montreuil (a.)	2 34	7 29	9 19	11 15	2 07	4 52	9 08	la Vaudelnay	7 43	9 40	5 11	5 17	Chât.-d-Loir	10 07	2 14	2 57	5 09	7 45	12 32
— (dép.)	2 36	7 33	»	11 24	2 09	4 58	9 11	Baugé	7 56	9 50	5 20	5 44							
Thouars	2 55	7 59	»	11 57	2 28	5 23	9 37	Doué	8 05	9 57	5 27	6 20							
Loudun	8 10	»	»	3 16	2 52	»	9 52												
Poitiers	10 33	»	»	10 40	5 11	»	12 12												

**LIGNE D'ORLÉANS**

SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS							
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Direct. soir
Saumur	3 08	6 55	9 13	1 21	3 28	7 15	10 42
St-Martin	»	7 08	9 26	1 33	»	7 27	»
St-Clément	»	7 15	9 33	1 40	»	7 34	»
Les Rosiers	»	7 23	9 41	1 47	3 43	7 41	»
La Mérité	3 31	7 35	9 53	2 01	3 58	7 50	11 13
Angers	3 38	8 23	10 41	2 40	4 20	8 33	11 52

SAUMUR (ORLÉANS) — TOURS							
STATIONS	Omn. matin	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Saumur	3 26	8 21	9 26	12 48	4 34	7 04	10 24
Varennes	»	8 34	9 37	1 01	4 48	7 18	»
Port-Boulet	3 49	8 45	9 45	1 12	4 59	7 30	10 42
La Chapelle	»	9 11	»	1 24	5 17	7 44	»
Langeais	4 24	9 29	10 09	1 52	5 50	8 15	11 11
Tours	5 05	10 12	10 40	2 35	6 40	9 11	11 43

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON						
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir
Saumur	9 26	4 34	8 30	Saumur	7 43	4 41
Port-Boulet	8 40	12 20	6 30	Port-Boulet	8 10	5 02
Chinon	9 04	12 50	7 21	Chinon	9 04	7 06

**COFFRE-FORT** DE LA

**MAISON HAFFNER Aîné**

Seul représentant pour le département de Maine-et-Loire,

**PAUL GODET**

IMPRIMEUR, SAUMUR.